

LOGO DE VOTRE COMMUNE A INSERER ICI

Lettre d’engagement

Réduction du gaspillage alimentaire en Restauration Collective

Année 2024-2025

La commune de ………………………………………………, candidate à l’appel à projets « réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective », s’engage, en cas de sélection par le Sigidurs, à :

* Suivre le projet « Réduction du gaspillage alimentaire » de son début à sa fin, soit de janvier 2025 à novembre 2025 ;
* Identifier un chef de projet qui sera l’interlocuteur privilégié du Sigidurs. Il se chargera de l’animation du projet au sein de la commune. Il devra être disponible sur toute la durée du projet. En cas d’absence, la commune s’engage à identifier un remplaçant et communiquer ses coordonnées au Sigidurs le plus rapidement possible ;
* Définir une équipe projet, pluridisciplinaire, investie et motivée ;
* Mobiliser les moyens financiers, humains et matériels nécessaires à la bonne réalisation du projet ;
* Prévoir des menus identiques lors des 3 périodes de pesée (dans la mesure du possible). La commune transmet les données issues des pesées à leurs interlocuteurs du Sigidurs dans un délai de 5 jours suivant les campagnes ;
* Organiser les pesées. La commune veillera à ce que l’ensemble du personnel du restaurant soit informé de la tenue de la pesée. Le Sigidurs sera présent en appui uniquement la 1ère journée de la 1ère pesée. Les autres jours de pesée seront réalisés en autonomie.
* Appliquer la méthodologie et le calendrier proposés par le Sigidurs et à mettre en œuvre les actions de réduction du gaspillage alimentaire définies avec le Sigidurs ;
* Indiquer au Sigidurs quelles actions ont été mises en place au sein du restaurant ;
* Participer à l’ensemble des réunions de projets organisées par le Sigidurs ;

Monsieur ou Madame \_\_\_\_\_\_\_\_

Maire de XXX